



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 31 janvier 2019

Heure : 17 h

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 janvier 2019.

2. Administration :

2.1. Avis de motion au projet de Règlement numéro R2019-718 décrétant une dépense de 8 375 000 \$ et un emprunt au montant de 8 375 000 \$, remboursable sur trente (30) ans, pour la démolition de l'aréna Gilbert-Desrosiers et la conception, la planification et la construction d'un centre sportif.

2.2. Dépôt du projet de Règlement numéro R2019-718 décrétant une dépense de 8 375 000 \$ et un emprunt au montant de 8 375 000 \$, remboursable sur trente (30) ans, pour la démolition de l'aréna Gilbert-Desrosiers et la conception, la planification et la construction d'un centre sportif.

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 31 janvier 2019.